

Attestation Allergènes

Version 2023

Selon le Règlement 1169/2011 modifiant la Directive 2000/13/CE

ERBSLÖH SAS atteste que les produits non mentionnés sur ce document sont exempts d'allergènes, contaminations croisées comprises.

Nous vous conseillons de toujours vérifier la présence/absence d'allergènes sur la documentation technique. Cette attestation pouvant être amenée à évoluer en fonction du référencement des produits.

Cette attestation couvre uniquement la Règlementation Européenne.

Anhydride sulfureux et sulfites :

en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO₂ total

Bougies soufrées	Gerbinol CF	
Claristar	Gom VK	Solution de Gomme Arabique Solutions sulfureuses (gamme)
Clarfruit 200	Isingclair	Stabiverek
Erbigel Liquid 300	Kadifit	Sulfo hubert(gamme)
Cuprovin	Littofresh Liquid	Supragel
Disques soufre	Mèches soufrées	Sweetgum
Drifine	Mixgum	Tannivin Color
Dulcegum	Oenodose 2g-5g	Tannivin Color granulé
Erbigel	Peroxyl	Vitamon Liquid S
Final Touch (gamme)	Senso Ü / Senso R	Vinprotect
GelFlot	SGASF	Vinostab
Gelitol 100	SO ₂ Gaz (gamme)	

Lait et produits à base de lait

y compris le lactose

Beerzym BG Super& Combi
Fructozym HPX
Kalcasin
Vegazym HC

Poissons et produits à base de poissons à

l'exception de : La gélatine de poisson ou ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin

Drifine - Isingclair

13 Janvier 2023